



PERSISTANCE DE LA STIGMATISATION SOCIALE ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES PERSONNES DEFICIENTES VISUELLES AU BURUNDI : ETUDE MENEES A LA FONDATION UWIRAGIYE A BUJUMBURA

Pascal MANIRAKIZA* ; Rosette MINANI ; Jean de Dieu NTAMPERA

Département de Socio-Anthropologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH), Centre de Recherche en Langues, Cultures et Sociétés (CRELACS), Université du Burundi (Bujumbura, Burundi)

*Auteur correspondant : manirakiza304@gmail.com

Reçu : 30/04/2026 ; Accepté : 17/06/2026 ; Publié : 30/06/2026

Cite As:

Manirakiza, P., Minani, R. & Ntampera, J. D. (2026). *Persistance de la stigmatisation sociale et stratégies d'adaptation des personnes déficientes visuelles au Burundi : Etude menée à la Fondation Uwiragiye à Bujumbura*. Revue de l'Université du Burundi – Série : Sciences Humaines et Sociales, 23 (1), pp70-84. <https://doi.org/10.71105/rub.shs.2026.v23.n1.06>

Résumé

Dans les sociétés contemporaines, la déficience visuelle demeure encore associée à des préjugés, à des représentations négatives et à des stéréotypes, alimentant la stigmatisation sociale. Elle se manifeste par des attitudes discriminatoires de rejet et d'exclusion qui limitent l'intégration sociale des personnes qui sont concernées. Les personnes déficientes visuelles continuent de faire face à plusieurs obstacles dans leur quotidien malgré les avancées concernant les droits humains et l'inclusion. Notre étude qualitative menée à la Fondation Uwiragiye auprès de dix-huit personnes à déficience visuelle, vise à identifier les facteurs explicatifs de la persistance de la stigmatisation envers les personnes à déficience visuelle et à analyser les différentes stratégies d'adaptation et d'intégration sociale envisagées afin de faire face à cette stigmatisation. Par des entretiens semi-directifs, les informations recueillies sont soumises à une analyse thématique. Les résultats de notre recherche montrent que la persistance de la stigmatisation est surtout liée à l'invisibilité médiatique, au manque de sensibilisation, aux préjugés, aux croyances culturelles, à la peur de l'inconnu, à l'inaccessibilité des infrastructures ainsi qu'aux dispositifs éducatifs et de soutien qui demeurent insuffisants. Pour faire face à ces obstacles, les personnes déficientes visuelles adoptent des stratégies de résilience tels que le renforcement de la confiance en soi, l'éducation et la sensibilisation du public, l'acquisition de compétences professionnelles, l'engagement communautaire et l'utilisation des technologies d'assistance. Toutefois, ces stratégies permettent leur autonomie et leur participation sociale, contribuant à la déconstruction des perceptions négatives souvent associées à la déficience visuelle.

Mots-clés : *stigmatisation sociale, déficience visuelle, intégration sociale, accessibilité, autonomie*

PERSISTENCE OF SOCIAL STIGMA AND COPING STRATEGIES AMONG PEOPLE WITH VISUAL IMPAIRMENTS IN BURUNDI: A STUDY CONDUCTED AT THE UWIRAGIYE FOUNDATION IN BUJUMBURA

Abstract

In contemporary societies, visual impairment remains associated with prejudice, negative representations and stereotypes, fueling social stigma. It manifests itself in discriminatory attitudes of rejection and exclusion that limit the social integration of people concerned. Visual impairments continue to face several obstacles in their daily lives despite advances in human rights and inclusion. Our qualitative study conducted in the Uwiragiye Foundation of eighteen people with visual impairment, aims to identify the explanatory factors of stigma persistence towards people with visual impairment and analyze the different strategies for adaptation and social integration in order to cope with this stigma. By semi-directional interviews, the information collected is subject to thematic analysis. The results of our research show that the persistence of stigma is especially related to media invisibility, lack of awareness, prejudice, cultural beliefs, fear of unknown, inaccessible infrastructure and educational and support devices that remain insufficient. To address these barriers, visual impairments adopt resilience strategies such as strengthening self-confidence, education and public awareness, professional skills acquisitions, community engagement and the use of assistance technologies. However, these strategies allow their autonomy and social participation, contributing to the deconstruction of negative perceptions often associated with visual impairment.

Keywords: *Social stigma, visual impairment, social integration, accessibility, autonomy*

Introduction

Depuis plusieurs siècles, les personnes à déficience visuelle sont confrontées à des fortes dynamiques de marginalisation, marquées par des multiples manifestations de stigmatisation, de discrimination ainsi que d'exclusion sociale dans le monde. Tout cela conduit au rejet social car, selon Shier et Graham (2011), ces personnes sont perçues comme allant à l'encontre des normes culturelles de la société.

Malgré l'existence de nombreux textes juridiques nationaux et internationaux qui visent à la promotion de l'égalité des droits et de l'inclusion sociale, y compris la politique d'éducation inclusive issus du programme d'Education Pour Tous, Ndikumana et al. (2023) montrent que les personnes vivant avec la déficience visuelle continuent de faire face à des inégalités structurelles.

En effet, à l'échelle internationale, différentes études mettent en évidence des écarts mesurables dans différents domaines de la vie. En Europe, les études de Bachir (2022) montrent que les personnes à déficience visuelle souffrent d'un accès limité aux outils numériques, avec une proportion très importante des personnes ayant la malvoyance qui n'ont pas accès à des technologies adaptées.

En France, selon Bachir (2022), les déficients visuels réclament l'accès aux droits spécifiques et la reconnaissance administrative du handicap, notamment sur le marché du travail. De plus, dans un contexte social et scolaire qui se veut inclusif, Ghanem (2019) montrent que de nombreux facteurs entravent un processus de scolarisation de qualité pour les enfants en situation de handicap dans les écoles ordinaires du Liban. Au Royaume Uni, Bachir (2022) affirme que les personnes déficientes visuelles souffrent d'un taux de chômage plus élevé, comparé à la population générale.

En Amérique latine, des taux de scolarisation et de réussite scolaire sont relativement faibles. Bachir (2022) montre que les personnes à déficience visuelle souffrent de l'inégal

traitement dans leurs études. Le manque des documents numériques et la carence des ouvrages adaptés à leur situation sont des caractéristiques de cette inégalité.

En Afrique, ces présentes disparités restent accentuées par des contraintes structurelles. Dans ce sens, Blandine (2022) montre qu'il existe encore une étape importante à franchir concernant la nécessité de rendre les études accessibles par tous, afin de favoriser l'inclusion et l'accès surtout aux documents numériques dans les bibliothèques.

Au Sénégal, une proportion d'écoles inclusives à mesure de recevoir les élèves à besoins spécifiques est encore faible. Par ailleurs, les recherches de Blandine (2022) révèlent que, bien que l'intégration scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers soit prise en compte dans les programmes de développement de l'éducation, les statistiques montrent que la plupart des enfants en situation de handicap sont exclus du système éducatif, s'ils ne trouvent pas de place dans les rares écoles spécialisées que compte le pays.

Au Rwanda, les personnes à déficience visuelle sont discriminées sur la voie de la quête d'intégration et surtout pour le travail de massage, ce qui est décrit par l'étude de Gatonye (2019). Pour lui, certaines personnes sans déficience visuelle pensaient qu'être aveugle est contagieux.

Au Burundi, Ntiranyibagira (2025) souligne une insuffisance des structures inclusives, surtout dans les domaines de l'éducation et de la formation. Il montre que les personnes à déficience visuelle souffrent de l'inégalité d'accès au marché du travail, qui se traduit par une faible représentation dans l'emploi formel. De même, Nshimirimana (2024) révèle un taux élevé d'exclusion scolaire des enfants ayant un handicap et un accès restreint aux ressources éducatives adaptés telles que la braille, les supports audios ainsi que les outils numériques.

Pourtant, toutes ces réalités contrastent avec les engagements institutionnels du Burundi surtout ceux du Ministère de la Solidarité Nationale (2024), garantissant que les personnes ayant la déficience visuelle doivent jouir du respect de sa dignité et de ses droits dans tous les aspects de la vie. En effet, cela montre un écart existant entre les normes juridiques et les pratiques sociales effectives, conduisant alors à une interrogation globale concernant l'efficacité des politiques inclusives.

Partant de tout ce qui précède, les questions auxquelles notre étude veut répondre sont ainsi formulées : comment la stigmatisation sociale influence-t-elle l'expérience quotidienne des personnes ayant la déficience visuelle au Burundi ? Quelles stratégies mobilisent-elles pour réclamer leur rôle ou leur place dans la société ? A partir de ces deux questions, deux objectifs spécifiques sont poursuivis par cette étude : 1) Analyser les facteurs qui expliquent la persistance de la stigmatisation des personnes vivant avec la déficience visuelle ; 2) Etudier les stratégies d'adaptation et de résistance adoptées par les personnes ayant une déficience visuelle pour réussir leur intégration sociale.

Cette étude contribue à l'enrichissement des connaissances empiriques sur les manifestations contemporaines de marginalisation en Afrique, encore peu documenté à l'échelle de la littérature internationale. Elle met en évidence les expériences vécues par les personnes à déficience visuelle et contribue à la déconstruction des préjugés de discrimination notamment en matière de l'emploi, d'accès à l'éducation ou encore aux interactions sociales. Enfin, elle contribue à la prise de décision des pouvoirs publics au Burundi, surtout dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Stratégique Nationale de la Protection et de la Promotion des Droits des Personnes Handicapées et à l'élaboration de politiques inclusives et adaptées aux réalités vécues par les personnes ayant la déficience visuelle.

Ainsi, les résultats de cette recherche sont utiles pour les décideurs politiques, les organisations de la société civile et les différentes associations des personnes handicapées, les professionnels de l'éducation et de l'emploi, le grand public ainsi que toute la communauté scientifique du fait qu'elle enrichit les études en sociologie du handicap en Afrique et surtout en ouvrant les nouvelles pistes de recherche.

Méthodologie

Notre étude s'inscrit dans une approche qualitative exploratoire. Cette approche est indiquée, selon Creswell et Patton (2018), s'il s'agit de comprendre profondément les expériences, les représentations sociales, les perceptions et les stratégies adoptées face à une réalité donnée. Elle permet d'avoir accès au sens que les acteurs donnent à leurs expériences et à leurs interactions avec leur environnement, contrairement à l'approche quantitative qui mettent en avant la généralisation statistique et la mesure. Le choix de l'approche qualitative est justifié par la nature de l'objet étudié concernant les expériences vécues ainsi que les mécanismes d'adaptation des personnes à déficience visuelle. Ainsi, cette approche offre une possibilité de faire une exploration de la complexité du phénomène étudié, d'identifier les facteurs influençant les expériences vécues et de mettre en évidence des aspects pouvant être difficile d'appréhender avec la démarche quantitative.

Voulant atteindre les objectifs de notre étude, nous avons mobilisé deux techniques qualitatives tels que les entretiens semi-directifs et l'observation directe non participante. Les études de Kvale et Brinkmann (2015) et Pin (2023) montrent que l'entretien semi-directif permet de recueillir des données détaillées, en laissant la libre expression aux participants de leurs points de vue et leurs expériences individuelles. Cette technique repose sur l'existence d'un guide d'entretien qui est élaboré au préalable autour des thèmes de recherche et offre une possibilité d'approfondissement de certains aspects qui sont évoqués par les enquêtés. Nous avons privilégié cette technique par rapport à d'autres méthodes qualitatives (focus groups ou récits de vie), car elle permet une expression personnelle libre mais aussi elle réduit les mutuelles risques d'influence entre les enquêtés. Nous avons utilisé aussi la technique d'observation directe non participante. Cette dernière a été l'objet, selon Angrosino (2007) et Norimatsu et al. (2017), d'observation des comportements, des interactions et des conditions de vie des enquêtés sans l'intervention dans les phénomènes observés. Nous avons réalisé, enfin, une analyse documentaire à travers un rapport du Ministère de la Solidarité Nationale (2024), ce qui a permis de faire une confrontation des données empiriques aux données institutionnelles qui sont présentes sur le cas des personnes déficientes visuelles.

Cette recherche est conduite à la Fondation Uwiragiye à Bujumbura. Ce centre constitue l'une des structures locales qui a la vocation d'accompagnement et de l'éducation des personnes à déficience visuelle. La Fondation Uwiragiye constitue un cadre qui est privilégié et permet un accès direct de la population concernée par notre étude, disposant aussi les expériences variées sur le handicap visuel. Par ailleurs, ce centre regroupe des élèves, des encadreurs et des éducateurs qui présentent la déficience visuelle. Cela constitue un atout d'avoir des perspectives complémentaires concernant les réalités vécues ainsi que les stratégies d'intégration envisagées dans leur vie quotidienne.

Les enquêtés sont choisis au moyen d'un échantillonnage raisonné (judgment sampling), (Davout, 1992). C'est une technique non probabiliste la plus utilisée dans les études qualitatives quand le chercheur veut interroger les personnes pouvant donner les informations qui sont pertinentes à propos de la situation étudiée (Patton, 2015). Nous avons enquêté uniquement les personnes présentant la déficience visuelle qui acceptent volontairement de participer à notre étude, issues de la Fondation Uwiragiye, âgées de 20 à 50 ans et capable de

partager son expérience. Notre étude a retenu dix-huit enquêtés composés d'élèves et d'éducateurs présentant la déficience visuelle. Le choix a été effectué par diversification des profils pour avoir une variété d'information et le nombre des enquêtés est déterminé selon le principe de saturation des données (Sawadogo, 2021), cela signifie que les nouveaux répondants n'apportent plus des données nouvelles.

La collecte de données de notre recherche se situe entre les mois de mai et juin 2024. Nous avons conçu un guide d'entretien qui va servir de fil conducteur lors des échanges avec les enquêtés, tout en tenant compte des objectifs de notre étude. Afin de consigner les observations, les comportements constatés et autres éléments non verbaux mais pertinents, nous avons consigné un carnet de notes.

Avant de rencontrer les participants dans des endroits accessibles et favorables à la confidentialité des échanges, nous avons reçu une autorisation du représentant légal de la Fondation Uwiragiye. Les entretiens semi-directifs ont été effectués dans un environnement neutre en accord avec les participants, de façon individuelle et en commençant par la présentation de la recherche et de ses objectifs.

Inspiré par les travaux de Braun et Clarke (2006), les données collectées ont été traitées par analyse thématique. Cette méthode est adéquate surtout lorsqu'il s'agit de l'identification, de l'organisation et de l'interprétation des thèmes récurrents dans les informations des enquêtés. Les notes d'observation sont mises au propre pour faire un corpus unique d'analyse.

Nous avons effectué profondément plusieurs lectures des transcriptions pour se familiariser avec les informations et identifier les idées qui sont significatives. Ainsi, un codage initial a été fait et les codes similaires sont regroupés en catégories, en thèmes larges qui reflètent les dimensions principales de la situation étudiée, Mucchielli (2016). L'interprétation des données a reposé sur une analyse croisée des entretiens, des observations ainsi que du document institutionnel qui a été consulté. Pour renforcer la crédibilité et la validité des résultats de la recherche, nous avons fait la triangulation des données, en réalisant une confrontation des différentes sources d'informations qui ont été mobilisées.

Notre recherche a été menée en respectant les principes éthiques. Avant le début de la collecte des données, nous avons sollicité une permission auprès de la représentante légale de la Fondation Uwiragiye afin d'assurer la légitimité institutionnelle de notre étude mais aussi pour faciliter l'accès au terrain. Pour un consentement éclairé des participants (Orb, 2001), nous avons expliqué d'avance les objectifs de notre recherche et les modalités de participation qui reposaient surtout sur le volontariat et la liberté. Comme le recommande aussi Mitra (2006), aucun nom réel n'a apparu dans les transcriptions et les résultats de l'étude afin de garantir l'anonymat et la confidentialité. Les informations recueillies sont strictement conservées dans des outils sécurisés du chercheur.

Résultats

La présentation et l'analyse des résultats de notre recherche tournent autour de deux objectifs visant à analyser les facteurs expliquant la persistance de la stigmatisation des personnes déficientes visuelles et d'étudier les stratégies d'adaptation et de résistance adoptées par les personnes ayant une déficience visuelle pour réussir leur intégration sociale.

1. Facteurs de la persistance de la stigmatisation envers les personnes présentant la déficience visuelle

La persistance de la stigmatisation des personnes avec déficience visuelle peut être attribuée à plusieurs raisons telles que le manque de sensibilisation, l'invisibilité et le non

représentation médiatique, les croyances culturelles et préjugés, la peur de l'inconnu, l'inaccessibilité à l'intégration sociale, les modèles de réussite et des normes sociales ainsi que l'éducation et les systèmes de soutien insuffisants.

1.1. Absence de sensibilisation et invisibilité médiatique

La stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle demeure un enjeu sociétal important, profondément enraciné dans des perceptions erronées et des stéréotypes. Un enquêté explique que ses parents lui cachaient car ils pensaient que celui qui présente une déficience visuelle ne peut faire des études, (Participant N°1, 49 ans). En effet, une méconnaissance des réalités vécues par les personnes déficientes visuelles engendre des attitudes négatives, des discriminations et un isolement social.

Pour celui-ci : *avoir une déficience visuelle est considéré comme un châtiment de Dieu car il y a ceux qui n'aiment pas m'approcher* (Participant n°2, 35 ans). L'autre enquêté fait savoir que certaines personnes ne sont pas sensibilisées sur la manière de vivre avec les personnes déficientes visuelles car elles pensent qu'elles sont incapables de faire des activités de développement, (Participant n°3, 24 ans).

En effet, une représentation médiatique négative ou stéréotypiques peut renforcer des idées fausses, conduisant à des attitudes stigmatisantes envers les personnes déficientes visuelles. Cet enquêté affirme que la présentation des personnes aveugles ou malvoyantes dans les médias est souvent très limitée et stéréotypée. La plupart du temps, on les voit présentées comme des victimes ou des personnes dépendantes. Cela ne reflète pas la réalité de nombreuses personnes qui mènent des vies normales et actives, (Participant n°4, 31 ans). Cette représentation limitée ne rend pas compte de la diversité des expériences vécues par les personnes déficientes visuelles et peut renforcer les perceptions négatives dans le grand public.

1.2. Préjugés culturels et crainte de l'inconnu

Dans certaines cultures, les personnes déficientes visuelles peuvent être vues comme un fardeau ou être considérées comme moins compétentes. Comme le dit cet enquêté :

Être déficient visuel est considéré comme une malédiction par Dieu. Raison pour laquelle, certaines personnes nous ignoraient dans la société et nous considéraient comme des gens sans importance, qui mériteraient tout service. Il arrivait même qu'on nous cachait au public car avoir la déficience visuelle était considéré par les uns comme une honte, (Participant n°5, 36 ans).

Ces croyances sont souvent véhiculées par des histoires et des mythes qui confèrent une connotation négative à la déficience comme par exemple qu'elles sont des mendiants. Notre enquêté affirme que les histoires assez répandues sont celles des mendiants aveugles, qui exposent les personnes déficientes visuelles comme des individus dépendants et pitoyables, (Participant n°6, 39 ans). Interagir avec une personne ayant une déficience visuelle peut susciter de l'anxiété. Cette peur peut conduire à l'évitement ou à des comportements maladroits, renforçant ainsi la stigmatisation.

Ceci est noté par le participant n°7 en disant qu'à l'école, d'autres élèves ne sont pas fiers d'étudier avec lui. Comme il était la première en classe dans les résultats scolaires, certains ont caché ses notes afin d'échouer. Quelques fois les gens construisent des préjugés envers les déficients visuels.

De plus, celui-ci ajoute : *dans les réunions, certains gens me privent la parole comme si je n'avais pas de quoi dire. Dans les élections collinaires, on a rejeté ma candidature, se disant qu'il ne faut pas être représenté par un aveugle*, (Participant n°8, 36ans).

La peur de l'inconnu constitue un facteur majeur contribuant à la persistance de la stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle. Cette peur, souvent enracinée dans l'ignorance et les préjugés, se manifeste par des attitudes négatives et des comportements discriminatoires envers ces individus.

1.3. Modèles de réussite, normes sociales et inaccessibilité à l'intégration sociale

La stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle persiste en grande partie en raison de l'inaccessibilité des environnements physiques et sociaux ainsi que du manque d'intégration dans la société. Cet enquête dénote que certaines infrastructures ne sont pas adaptées à nos besoins : les écoles, les hôpitaux. Certains lieux comme les lieux d'aisance sont inaccessibles d'où la difficulté d'y fréquenter aisément, (Participant n°9, 30 ans). L'accessibilité, entendue comme la capacité d'une personne à accéder à des ressources, des informations et à des lieux, est cruciale pour favoriser l'autonomie et le bien-être des individus atteints de déficiences visuelles.

Les infrastructures des personnes à déficience visuelle doivent être construites de façon systématique afin de maintenir leur inclusion et soutenir leur déficience. L'un des enquêtés en fait le point en disant que certaines infrastructures publiques (hôpitaux, hôtels, écoles, églises, appartements administratifs, marché, ...) ne remplissent pas les critères d'inclusion. Elles sont inaccessibles pour les personnes à déficience visuelle, (Participant n°10, 25 ans). Cette exclusion non seulement empêche des interactions sociales mais renforce également l'isolement, accentuant la stigmatisation.

De plus, les modèles de réussite, qui se réfèrent aux figures de personnes ayant surmonté leur handicap et atteint un certain succès, peuvent paradoxalement renforcer la stigmatisation. Ces figures, souvent mises en avant dans les médias ou les discours publics, deviennent des références qui créent des attentes irréalistes pour les autres personnes déficientes visuelles. Cet enquête explique que beaucoup ont été surpris de lui voir créer une association pour les personnes déficientes visuelles. Avec ses projets innovants dans l'agriculture, il donne du travail, ce qui est étonnant pour ces personnes (Participant n°11, 49 ans). Cette représentation biaisée renforce un cadre où la réussite est l'exception plutôt que la norme, créant ainsi une stigmatisation subtile des personnes qui ne correspondent pas à ces modèles. Pour cet enquête : *comme je suis journaliste, auparavant, certains pensaient que je n'allais pas bien l'exercer mais aujourd'hui, je suis plus compétente qu'eux*, (Participant n°12, 24 ans).

1.4. Insuffisance des dispositifs éducatifs et de soutien

Dans certains cas, les systèmes éducatifs et de soutien ne sont pas adaptés pour aider les personnes possédant la déficience visuelle à s'épanouir, ce qui peut renforcer les perceptions négatives de leur capacité à contribuer à la société. Les personnes déficientes visuelles ont besoin des traitements spéciaux dans certains domaines de la vie, surtout en éducation, des matériels didactiques non semblables à ceux des personnes valides.

Selon cet enquête : *les matériels doivent être adaptés à notre situation d'handicap. Au moment où les valides ont besoins des vidéos, nous avons besoins des audio lors de l'apprentissage. De plus, pour mieux apprendre les mathématiques, nous avons besoin de l'ordinateur*. (Participant n°13, 23 ans).

La persistance de la stigmatisation des personnes ayant une déficience visuelle est largement attribuable à des facteurs systémiques tels qu'une éducation inadaptée et des systèmes de soutien insuffisants. Ces deux dimensions interagissent pour maintenir des perceptions négatives à l'égard des personnes malvoyantes et limiter leur inclusion sociale et économique.

Notre enquête fait savoir : *l'absence de matériel pédagogique spécialisé, de formation des enseignants et d'infrastructures accessibles contribue à l'exclusion des étudiants ayant une déficience visuelle* (Participant 14, 28 ans). Un autre enquête ajoute qu'ils n'ont pas du matériel adapté pour étudier les mathématiques et les sciences et technologies, de plus, ils n'ont aucun ordinateur pour s'exercer à manipuler les outils informatiques, (Participant n°15, 22 ans). Tout cela entraîne un faible taux de scolarisation et de réussite scolaire chez les personnes malvoyantes et renforce l'idée que les personnes malvoyantes sont incapables de suivre des parcours éducatifs standards.

Malgré l'existence de ces différentes raisons qui expliquent la persistance de la stigmatisation faite aux personnes déficientes visuelles, ces dernières ne sont pas passives mais disposent de nombreuses stratégies d'adaptation dans la société.

2. Stratégies d'adaptation et d'intégration sociale face à la stigmatisation

Les personnes déficientes visuelles adoptent des stratégies d'intégration pour lutter contre la stigmatisation, en se basant sur des approches innovantes et inclusives qui visent à sensibiliser le grand public, à promouvoir l'employabilité et à renforcer l'autonomie des personnes concernées.

2.1. Education, sensibilisation et développement de la confiance en soi

L'éducation et la sensibilisation sont des leviers essentiels pour lutter contre la stigmatisation des personnes à déficience visuelle. Ces stratégies visent non seulement à informer le public sur les réalités et les défis rencontrés par ces individus, mais elles favorisent également une culture de respect et d'inclusion. Nos enquêtés, bien qu'ils aient des déficiences visuelles ne se laissent pas stigmatisés ainsi. Ils affirment qu'ils essaient de sensibiliser leur entourage sur leur déficience.

Cet enquête en fait le point : *mon entourage a été surpris par mes projets générateurs de revenus, ce sont mes activités qui ont contribué à la sensibilisation, (Participant n°16, 35 ans). Celui-ci ajoute : comme j'ai fait des études universitaires, ce qui n'est pas toujours le cas pour tous les valides de faire l'université, cela a sensibilisé et eu une influence importante à tout l'entourage* (Participant n°17, 29 ans)

Ainsi, le renforcement de la confiance en soi est une activité essentielle pour les personnes à déficience visuelle, leur permettant de faire face à la stigmatisation dont elles sont souvent victimes. Cet enquête affirme : *se lancer dans des associations et des projets a été bénéfique pour lui car il a appris à collaborer avec les autres et lui a poussé par après à entreprendre, ce qui lui a rendu autonome*, (Participant n°18, 29 ans)

Les personnes non-voyantes travaillent souvent à développer leur confiance et leur autonomie, en apprenant à naviguer dans leur environnement et à utiliser des technologies d'assistance. Notre enquête souligne que le fait d'étudier jusqu'à l'université, le fait qu'il s'occupe activement à sa famille en satisfaisant les besoins y relatifs et surtout scolariser ses enfants, le fait d'exploiter son lopin de terre, tout cela a contribué à renforcer sa confiance en lui-même mais aussi envers l'entourage, (Participant n°19, 36 ans). Ainsi, le renforcement de la confiance en soi des personnes non voyantes pousse les gens à la non-discrimination et permet des interactions sociales. Grâce à des programmes de développement personnel, au soutien social et à l'autonomisation, ces individus peuvent surmonter les obstacles liés aux préjugés et construire une vie plus épanouissante.

2.2. Création de réseaux de soutien et renforcement des compétences

Pour faire face aux préjugés négatifs construit à l'égard des personnes ayant la déficience visuelle, la création de réseaux de soutien émerge comme un moyen fondamental pour renforcer leur résilience et améliorer leur qualité de vie. Beaucoup cherchent à établir des liens avec d'autres personnes ayant des expériences similaires, que ce soit par le biais d'organisations ou de groupes de soutien. Ces réseaux offrent un espace pour partager des ressources, des conseils et des encouragements.

Pour cet enquêté : *des associations comme l'Association pour la Réintégration Sociale des Aveugles au Burundi (ARSAB en sigle), l'Union des Personnes Handicapées du Burundi (UPHB en sigle) et des Organisations tant nationales qu'internationales ont contribué à ma réintégration, par des formations à certains métiers, de renforcement de capacités* (Participant n°20, 29 ans)

Celui-ci ajoute : *en étant seul, je ne pouvais pas aller loin, grâce à des associations et d'autres bienfaiteurs, j'ai appris à travailler ensemble mais aussi en autonomie* (Participant n°21, 25 ans)

L'un des enquêtés révèle ce qu'il a voulu acquérir comme compétences à développer pour faire face à la stigmatisation. Il affirme qu'il a choisi de développer des compétences en communication. La communication est essentielle pour interagir avec les autres de manière efficace, (Participant n°22, 34 ans). Celui-ci ajoute qu'il est meilleur en tisserand et surtout des nappes ou des linges de table. Ses clients lui disent souvent que ses nappes sont de qualité et ils viennent souvent pour acheter ses produits, (Participant n°23, 23 ans). En s'engageant dans des formations et des ateliers, les participants peuvent surmonter les stéréotypes et prouver leur valeur, ce qui, à son tour, contribue à atténuer la stigmatisation et change leur manière d'interagir avec les autres.

2.3. Mobilisation des technologies d'assistance et dynamiques d'engagement communautaire

L'utilisation des technologies d'assistance constitue un levier clé pour les personnes à déficience visuelle afin de faire face à la stigmatisation sociale. En effet, ces technologies offrent une forme d'autonomisation qui permet aux individus de transcender les limitations imposées par leur condition et de s'intégrer plus efficacement dans la société. Cet enquêté affirme que l'utilisation de la canne blanche lui permet de mieux se déplacer lui-même sans hésitations et sans demander d'un guide, (Participant n°24, 20 ans).

Cet enquêté fait savoir qu'il est capable de manipuler son ordinateur et son téléphone mobile sans intervention des tierces personnes. Il affirme qu'il prépare lui-même ses rapports de travail sur son ordinateur, manipule lui-même son téléphone mobile et qu'il est capable de participer à des assemblées internationales en ligne tout en étant seul, (Participant n°25, 49 ans). L'utilisation des technologies d'assistance permet aux personnes à déficience visuelle de prendre en main leur autonomie et de s'affirmer dans des contextes sociaux, éducatifs et professionnels. Elle transforme non seulement leur quotidien, mais également la perception sociale de leur handicap.

Cependant, l'engagement communautaire est une stratégie essentielle utilisée par les personnes ayant une déficience visuelle pour faire face à la stigmatisation et à l'isolement social. Cet enquêté affirme qu'il participe souvent à des réunions et autres activités de leur entourage organisées. Et souvent, l'entourage tient compte aussi de son opinion, il accepte sa contribution, (Participant n°26, 49 ans). Ainsi, notre enquêté ajoute aussi que sa voix est irremplaçable dans la communauté, il a le droit d'émettre son opinion. Et ensemble, tout est possible et devient facile, (Participant n°27, 49 ans). La participation active aux activités ou aux projets

communautaires permet aux non-voyants d'une part, de construire leur identité sociale ; et aux publics d'autre part, de changer des perceptions au sein de la société.

Discussion

Cette discussion met en perspective les résultats obtenus à travers la confrontation avec les recherches antérieures qui portent sur la stigmatisation et l'inclusion des personnes déficientes visuelles. Elle identifie les points de convergence, de divergence ainsi que les apports spécifiques de notre recherche au Burundi.

1. Aperçu général des résultats

Les résultats de notre étude mettent en lumière le caractère multidimensionnel mais aussi persistant de la stigmatisation sociale faite à l'égard des personnes ayant la déficience visuelle. Ainsi, s'inscrivant dans la perspective interactionniste du sociologue Goffman (1963), les résultats confirment que la stigmatisation ne se limite pas seulement à une simple perception dans la société, mais aussi fait objet d'un véritable processus de disqualification affectant énormément les trajectoires individuelles voire les conditions de vie quotidiennes des personnes déficientes visuelles.

Les résultats montrent que, d'une part, la persistance de la stigmatisation repose surtout sur un ensemble de facteurs imbriqués, tels que le manque de sensibilisation, les représentations médiatiques stéréotypées (Gibbons et al., 2017), les croyances culturelles (Azmak, 2018), la peur de l'inconnu ainsi que les défaillances structurelles et l'insuffisance des dispositifs éducatifs. Ces éléments contribuent alors à maintenir des perceptions qui sont négatives et à renforcer l'exclusion sociale.

Les résultats révèlent, enfin, que les personnes à déficience visuelle ne sont pas uniquement des victimes passives de la stigmatisation et de la discrimination. Elles développent, par contre, des stratégies pour s'adapter et résister, telles que la sensibilisation de leur entourage, le développement des compétences, la mobilisation des technologies d'assistance, la participation communautaire ainsi que la création des réseaux de soutien (O'Connor et al., 2016 ; Latchman & Shapiro, 2021). Les différentes stratégies témoignent de leur capacité d'agir et de leur résilience face aux contraintes de la société.

2. Ressemblances avec les recherches antérieures

Dans cette étude, les résultats obtenus montrent plusieurs convergences importantes avec les travaux antérieurs sur la stigmatisation des personnes qui se trouvent en situation de handicap.

D'abord, les résultats confirment les analyses faites par Goffman (1963), qui selon lui, la stigmatisation repose sur un processus de catégorisation sociale qui attribue aux individus des marques dévalorisantes qui les placent dans une situation d'infériorité. Ces résultats se trouvent en accord aussi avec les recherches de Shier et Graham (2021) qui affirment la discrimination et la stigmatisation des personnes ayant la déficience visuelle et conduisant à la perte d'estime de soi et au rejet. Ainsi, les expériences de nos enquêtés, qui sont relatifs au rejet, en étiquetage et en perte d'estime de soi, illustrent pleinement cette dynamique.

Ensuite, les résultats corroborent avec les études antérieures qui soulignent la place des stéréotypes et des représentations sociales dans la reproduction de la stigmatisation. Les travaux de McCoy et McBain (2017) mettent en lumière la façon dont les images médiatiques et les croyances sociales contribuent à construire une vision réductrice des personnes malvoyantes, cela est affirmé aussi par notre recherche à travers des données recueillies auprès de nos enquêtés.

Par ailleurs, la discrimination sur le marché du travail observé dans notre étude rejoint les conclusions de plusieurs recherches internationales, notamment celles de Bachir (2022) lorsqu'il affirme que l'inclusion professionnelle des personnes déficientes visuelles reste insuffisante, mais aussi Hunt et al. (2021) qui montrent que les préjugés concernant les capacités des personnes déficientes visuelles limitent leur accès à l'emploi et aux opportunités professionnelles.

Ntiranyibagira (2025) aussi affirme une stigmatisation et une discrimination faites aux personnes ayant le handicap sur le marché du travail, au moment où le document du Ministère de la Solidarité Nationale stipule l'égalité de chance pour tous (2014). Nos enquêtés affirment qu'avoir un boulot c'est un droit qui traduit l'égalité pour tous, les recherches antérieures montrent aussi les autres droits partagés par tous comme le droit à la sexualité, etc. (CRIDIS, 2022).

Lund (2004) affirme aussi que la stigmatisation sociale limite souvent les opportunités professionnelles des personnes aveugles ou malvoyantes, les reléguant à des emplois sous-qualifiés ou les excluant totalement du marché du travail. De même, les difficultés d'accès à l'éducation et aux ressources adaptées s'inscrivent dans la continuité des travaux d'Alquadah et Dababneh (2021), qui mettent en évidence l'impact des systèmes éducatifs inadaptés sur la marginalisation des personnes malvoyantes. De plus, Blandine (2022) affirme encore l'inégalité d'accès au système éducatif de pointe, ce qui traduit une discrimination persistante faite aux personnes à déficience visuelle.

Enfin, les stratégies d'adaptation identifiées, telles que le recours aux réseaux de soutien, le développement de compétences ou l'utilisation des technologies d'assistance, sont en cohérence avec les recherches de Smith et Thompson (2018) ou encore de MacLachlan (2017), qui soulignent la nécessité ou l'importance de ces mécanismes pour le renforcement de l'autonomie et de l'inclusion dans la société. Selon eux, le développement de compétences pratiques et sociales est essentiel pour aider les personnes malvoyantes à naviguer dans un monde souvent peu accueillant. Ainsi, les adolescents scolarisés ayant la déficience disposent des facteurs de résilience comme la préoccupation de leur éducation par la société, (Kabirigi, 2023). Les résultats de notre recherche confirment également que, en commun accord avec le Ministère Nationale de la Solidarité (2024) et l'étude de Ebersold (2016), les personnes déficientes visuelles doivent jouir les mêmes droits que les autres et participer à la vie sociale avec tous les membres de la communauté.

3. Divergences avec les recherches antérieures

Bien que notre recherche présente des convergences, elle met également en évidence certaines spécificités qui la distinguent des recherches antérieures, notamment en raison du contexte socioculturel africain en général et celui burundais en particulier.

D'une part, le poids des croyances culturelles et religieuses apparaît particulièrement marqué dans cette étude. Contrairement à certaines recherches menées dans des contextes occidentaux (Bachir, 2022) où la stigmatisation est davantage liée à des facteurs institutionnels ou économiques, les résultats montrent que la déficience visuelle est parfois perçue comme une malédiction ou une punition divine. Cette dimension symbolique renforce la marginalisation et contribue à des pratiques telles que la dissimulation des personnes concernées au sein des familles.

D'autre part, notre étude met en évidence une forme ambivalente de discrimination positive, perçue par certains enquêtés comme un facteur de stigmatisation supplémentaire. Alors que la littérature met généralement en avant les effets bénéfiques de ces stigmatisations

publiques, les résultats montrent qu'elles peuvent, dans certains cas, renforcer les perceptions d'incompétence (Gatonye, 2022). Et puis, la question des modèles de réussite apparaît comme un élément original. Contrairement aux approches classiques qui valorisent ces figures comme des leviers d'inspiration, les résultats montrent qu'elles peuvent également produire des effets pervers en créant des attentes irréalistes et en renforçant la stigmatisation de ceux qui ne parviennent pas à atteindre ces standards.

Enfin, notre étude souligne de manière plus prononcée l'interaction entre la stigmatisation sociale et l'inaccessibilité structurelle (infrastructure, technologies et éducation), mettant en lumière une articulation forte entre dimension symbolique et matérielle de l'exclusion. Cette approche intégrée constitue un apport important par rapport à certaines recherches qui tendent à analyser ces dimensions de façon séparée, (Ntwari, 2018).

En peu de mot, notre étude confirme la pertinence des cadres théoriques existants tout en apportant surtout un éclairage sur les spécificités locales de la stigmatisation dans le contexte burundais. Elle met en évidence aussi la nécessité d'adopter des approches multidimensionnelles, combinant sensibilisation sociale, réformes structurelles et valorisation des capacités des personnes avec la déficience visuelle, afin de promouvoir une inclusion sociale effective.

Conclusion

Cette recherche s'est concentrée sur l'étude des facteurs de la stigmatisation sociale vécue par les personnes à déficience visuelle, dans un centre spécialisé de Bujumbura, au Burundi. Les résultats obtenus, en réponses aux objectifs fixés d'identifier les raisons de la persistance de la stigmatisation des personnes vivant avec la déficience visuelle d'une part, et d'identifier les stratégies pour faire face à la stigmatisation d'autre part, révèlent que la stigmatisation est un phénomène persistant et multiforme qui impacte profondément l'insertion sociale et professionnelle de ces personnes. Il est également apparu que les personnes à déficience visuelle adoptent des stratégies de résilience, comme le renforcement de leur estime de soi, l'éducation, et la création de réseaux de soutien, pour surmonter ces obstacles.

En réponse à la problématique initiale, qui cherchait à comprendre les raisons de la persistance de la stigmatisation et les stratégies pour y faire face, cette recherche a mis en évidence que la stigmatisation découle principalement de l'ignorance et des préjugés sociaux enracinés dans les perceptions culturelles. Toutefois, malgré ces défis, les personnes concernées ne restent pas passives face à cette stigmatisation. Elles adoptent des mesures proactives pour améliorer leur intégration sociale, notamment par l'acquisition de compétences et la sensibilisation de leur entourage.

Les chercheurs futurs pourraient explorer l'impact psychologique de la stigmatisation sociale comme ils pourraient analyser les stratégies de résilience à développer. Ils pourraient encore faire une comparaison des expériences selon le milieu qu'il soit urbain ou rural, pour mieux comprendre la diversité des situations vécues. Il est recommandé d'organiser des campagnes de renforcement de la sensibilisation par des formations ou des ateliers pour réduire les préjugés et améliorer l'inclusion sociale. Les organes de décision doivent soutenir des programmes d'accompagnement éducatif et professionnel afin de promouvoir l'autonomie et la participation active des personnes présentant la déficience visuelle.

Remerciements

Au terme de cette réalisation scientifique, nous tenons sincèrement à remercier toute personne qui a contribué pour la rédaction de ce présent article. Nous exprimons profondément notre gratitude aux personnes déficientes visuelles qui ont accepté la participation aux entretiens et nous partager leurs expériences en toute confiance et disponibilité. Nous remercions également les autorités du centre de la Fondation Uwiragiye qui ont permis l'accès aux informations du terrain et le bon déroulement de notre étude.

Conflits d'intérêt : aucun

Utilisation de l'Intelligence Artificielle : aucune

Contributions des auteurs

Pascal MANIRAKIZA : conception de l'étude, collecte des données, rédaction principale

Rosette MINANI : analyse des données, validation du cadre théorique

Jean de Dieu NTAMPERA : supervision méthodologique, révision finale

Références

- Alquadah, H., & Dababneh, M. (2021). Educational access for students with visual impairments: Current challenges and recommendations. *International Journal of Inclusive Education*, 25(3), 198-212.
- Azmak, E. (2018). Cultural beliefs and stigma: Exploring the impact on visually impaired individuals. *Journal of Disability Studies*, 12(3), 110-115.
- Bachir, K. (2022). *Les personnes déficientes visuelles face aux évolutions du numérique dans la formation et l'emploi en Europe*. PUF.
- Bachir, M.-H. (2000). « Bibliothèques et éducation à l'ère du numérique : perspectives pour les déficients visuels dans les caraïbes et en Amérique Latine », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n°6, 95-96.
- Blandine, B. (2022). *L'intégration des déficients visuels à la vie culturelle des bibliothèques : une démarche vers l'inclusivité* (Mémoire de master). Université de Lyon.
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative research in psychology*, 3(2), 77-101.
- Creswell, J.W., & Poth, C.N. (2018). *Qualitative inquiry and research design: Choosing among five approaches* (4th ed.). Sage.
- CRIDIS (2022). *Guide pour la formation des formateurs des adolescents et des jeunes vivant avec handicap en matière de santé et droits sexuels et reproductifs*. Bujumbura.
- Davoult, D. (1992). *Choix raisonné de l'effort d'échantillonnage lors de l'étude spatiale de peuplements macrobenthiques*. Paris.
- Deal, M. (2007). Aversive disablism: Subtle prejudice toward disabled people. *Disability & Society*, 22(1), 93-107.
- Ebersold, S., Plaisance, E. & Zander, C. (2016). *Ecole inclusive pour les élèves en situation de handicap. Accessibilité, réussite scolaire et parcours individuels*.
- Gatonye, B. (2022). *Formation pour les masseuses aveugles*. Kigali.
- Ghanem, H. (2019). *La scolarisation des enfants en situation de handicap dans les écoles primaires du Liban : quelles représentations pour quelles pratiques chez les enseignants ?* Lyon.
- Gibbons, S., Johnson, A., & Walker, P. (2017). Stigma and disability: A review of the literature. *International Journal of Disability Studies*, 29(3), 44-58.
- Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the management of spoiled identity*. Prentice-Hall.
- Hill, M. L., & McKenzie, R. A. (2019). Social perceptions and the isolation of individuals with visual impairment. *Journal of Accessibility and Design*, 24(3), 200-212.

- Hunt, F., Thomas, D., & Córdor, S. (2021). Perceptions of disability in contemporary media: Towards a more inclusive representation. *Disability Studies Quarterly*, 41(3).
- Jones, L. A., Roberts, T., & Smith, J. S. (2017). Community engagement and support for individuals with visual impairments. *Journal of Community Psychology*, 45(3), 325-339.
- Kabirigi, V., (2023). *Les adolescents scolarisés déficients moteurs et leurs facteurs de résilience au Burundi*. UB. Bujumbura.
- Latchman, A., & Shapiro, P. (2021). Building self-esteem in the visually impaired: Strategies for empowerment. *International Journal of Disability, Community & Rehabilitation*, 20(3), 45-58.
- Léger, L., & Carpentier, M. (2020). Stigma and accessibility: The double burden of visual impairments. *Disability and Society*, 35(1), 75–89.
- Lund, E. M. (2004). Barriers to employment for persons with visual impairments. *Journal of Visual Impairment & Blindness*, 98(3), 187-198.
- McBain, H., Sanders, R., & Webb, M. (2017). Exploring the intersection of stigma and disability: The case of visual impairments. *Journal of Applied Research in Intellectual Disabilities*, 30(3), 399–407.
- McCoy, L., & Theeke, L. (2018). Building community: The role of social programs in supporting individuals with visual impairments. *Journal of Disability Studies*, 29(3), 145-156.
- McCoy, L., & Theeke, L. (2018). Understanding the impacts of paternalism on individuals with visual impairments. *Journal of Disability Studies*, 29(3), 140-155.
- McCoy, L., & Thein, A. (2016). The power of representation: Media portrayals of people with disabilities. *Journal of Media Psychology*, 28(1), 18-24.
- McCulloch, A., & Edgar, S. (2018). Media representation and the stigma of disability: A critical analysis. *Disability Studies Quarterly*, 38(3), 240-259.
- McGowan, S., & MacLachlan, M. (2017). Skills development as a means of countering stigma: Perspectives of visually impaired individuals. *Journal of Visual Impairment & Blindness*, 111(3), 242-254.
- Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre. (2024). *Politique stratégique nationale de la promotion et de la protection des droits des personnes handicapées au Burundi*. Bujumbura.
- Mitra, S. (2006). The capacity approach and disability. *Journal of Disability Policy Studies*, 16(4), 236-247
- Ndikumana, J., Ntwari, I. & Bizimana, J.B. (2023). « L'inclusion sociale au Burundi : quelles conceptions et pratiques des enseignants au regard de leur formation ? ». *Revue internationale du chercheur*. Bujumbura, Volume 4, n°2, 178-201
- Norimatsu, H., Cazenave, P. (2017). *Techniques d'observation en sciences humaines et sociales*, Paris.
- Nshimirimana, R. (2024). « Représentations sociales des enseignants sur la scolarisation des enfants en situation de handicap au Burundi », dans la *Nouvelle Revue-Education et société inclusives* 100(«3»), 23-37.
- Ntiranyibagira, D. (2025). *Problématique de la participation des personnes handicapées visuelles au développement de la société*. Bujumbura. Université Espoir d'Afrique, Master en sciences
- Ntwari, I. (2018). *Connaissances professionnelles mobilisées et besoins des enseignants pour la mise en œuvre du curriculum de mathématiques au 4ème cycle de l'Ecole Fondamentale au Burundi (Elèves de 12 à 15)*. Education. Université de Lyon.

- O'Connor, M., Black, K., & Smith, J. (2016). Education and inclusion: Strategies to combat stigma against the visually impaired. *International Journal of Disability, Development and Education*, 63(1), 11-24.
- ONU. (2006). *Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif*. UN.
- Orb, A., Eisenhauer, L. & Wynaden, D. (2001). *Ethics in qualitative research*. *Journal of Nursing Scholarship*, 33(1), 93-96
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Edition Armand Colin.
- Patton, M. (2015). *Qualitative research & evaluation methods* (4th ed.). Sage.
- Pin, C. (2023). *L'entretien semi-directif*, LIEPP Methods Brief/Fiches méthodologiques du LIEPP.
- Pledger, C., & Gabl, A. (2019). Social exclusion: An invisible barrier for visually impaired persons. *Disability and Society*, 34(2), 150-165.
- Pledger, C., & Gabl, A. (2019). The social implications of paternalism in visual impairment. *Disability and Society*, 34(2), 198-212.
- Pordelley, M., Cheng, L., & Ortiz, N. (2016). Physical accessibility and social inclusion: The impact on individuals with visual impairments. *Journal of Environmental Psychology*, 45, 210-218.
- Sawadogo, H. (2021). *Saturation, triangulation et catégorisation des données collectées*. Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines.
- Shakespeare, T. (1999). *The Disability Reader: Social Science Perspectives*. Continuum.
- Shier, M., & Graham, J. Stigmatization and marginalization of individuals with visual impairments. *Journal of disability Studies*, 22(2), 2011, 131-145
- Smith, A., & Jones, R. (2020). Disability and stereotypes: The discriminatory effects of positive action. *International Journal of Inclusive Education*, 24(2), 121-130.
- Smith, R., & Thompson, A. (2018). Enhancing self-esteem in the visually impaired: The role of support groups. *International Journal of Disability Research*, 12(4), 201–210.
- UNESCO (2000). *Forum mondial sur l'éducation*. Dakar (Sénégal).